

## CONVENTION « PANIER-REPAS »

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Restaurant scolaire fréquenté\* : OUI NON

Centre de loisirs fréquenté\* : OUI NON

Protocole ou certificat médical du :

**Art. 1** - Les parents s'engagent à fournir la totalité du repas de leur enfant.

**Art.2** - L'ensemble des composants, fourni par les parents, est rassemblé dans un seul contenant hermétique clairement identifié au nom de l'enfant.

**Art. 3** - Afin de préserver la salubrité des aliments et d'assurer la sécurité alimentaire, les parents doivent apporter les aliments dans une glacière ou sac isotherme avec des blocs de conservation.

**Art. 4** - Le service enfance/jeunesse communique chaque semaine les menus aux parents.

**Art. 5** - Le repas est placé en armoire réfrigérée dans un emplacement spécifique. Chaque responsable de secteur périscolaire désignera la personne responsable de la réception du panier repas sur les structures pour les écoles. L'information sera donnée au directeur.

**Art. 6** - Le repas est remis en température, si nécessaire, par le personnel de service, individuellement dans des fours à micro-ondes. Il convient donc de ne pas conditionner les aliments devant être remis en température dans des récipients métalliques.

**Art.7** - Les repas sont sous la responsabilité des parents qui les ont préparés. Tout incident lié à l'état de santé de l'enfant ne saurait être imputé à la municipalité.

**Art.8** - Si des médicaments doivent être administrés à l'enfant, en cas de problème, la famille s'engage à mettre à disposition du restaurant scolaire une trousse d'urgence comme mentionnée au protocole. Cette trousse devra contenir la totalité des médicaments avec une date de validité à jour, celle-ci sera stockée dans le bureau du directeur de restauration. Toute modification de la prescription devra faire l'objet d'un nouveau protocole.

L'adjoint(e) délégué(e) au service restauration

M. ou Mme : ..... Pour le Maire,

Date : .....

Signature :

Vos coordonnées

Adresse mail :

Numéro de téléphone :